

Justificatif généré le 29/11/2024

Support de parution :

Date de parution : 29/11/2024

Département : Seine-Saint-Denis (93)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301582850415-2024J02277_2024-11-13

N° d'annonce : 19301582850415-2024J02277_2024-11-13

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 13 NOVEMBRE 2024

DTM

Société par actions simplifiée

Siège social : 237 Allée de Montfermeil 93390 Clichy-Sous-Bois

503118341 R.C.S. Paris

Activité : travaux de démolition

Greffé du tribunal de Bobigny. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 mai 2023 , désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Julia Ruth 14/16 Rue de Lorraine 93000 Bobigny . Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.